Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,25
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 0,50
Chronique locale	— 0,50
Echos	— 0,50
Gazette du Nord	— 0,50

Temps probable. — En France, un temps frais à éclaircies et à averses est probable.

C'est un besoin invincible de la nature humaine de penser la vie, de la rendre rationnelle, de la gouverner d'après des principes.

P. JANET.

Une école allemande
A PARIS

Au moment où les Buisson, les Guisshau, les Dessoye, n'arrivent pas à s'entendre sur le breuvage légal dûment empoisonné qu'ils feront absorber aux écoles libres pour les empêcher de vivre, il est tout-à-fait suggestif de mettre sous les yeux du public l'heureux sort qui est fait en France, en plein Paris, par les facilités et les faveurs gouvernementales à une école allemande.

On a déjà signalé cette situation absolument privilégiée dont jouit cet établissement ; pourquoi ne pas la manifester une fois de plus, ne serait-ce que par amour de la liberté, de l'égalité et de la patrie ?

Est-ce trop demander que nos écoles libres ne soient pas moins bien traitées, elles qui sont entretenues, dirigées par des Français et qui instruisent et éduquent des Français ?

M. Galli a fait connaître, il y a quelques mois, à ses collègues du Conseil municipal, cette école allemande qui est, à Paris, entourée de toutes les facilités, de toutes les faveurs de l'administration scolaire :

Elle avoue qu'elle a pour but « de contribuer à maintenir l'esprit allemand dans le cœur de la jeunesse allemande de Paris. »

« Les méthodes de l'école sont exactement celles des écoles allemandes. L'allemand y est enseigné comme langue fondamentale, comme la langue maternelle. Tous les cours se font en allemand. Le français y devient la langue étrangère et, sur ce point, j'ai constaté une grande faiblesse, les professeurs éprouvent quelque difficulté à s'exprimer dans cette langue. Les chants que l'on apprend aux enfants sont les chants nationaux et patriotiques de l'Allemagne. Au vu et au su de tout le monde, ce qu'on apprend à aimer aux jeunes élèves, c'est l'Allemagne, c'est la patrie allemande, c'est l'empereur allemand, c'est l'histoire germanique, c'est la littérature allemande, ce sont les mœurs allemandes et tout ce qui se rapporte à la mère patrie ».

Naturellement président d'honneur et président actif du Comité de l'école sont allemands, allemands aussi le directeur et les professeurs.

N'est-ce pas que voilà un lot de libertés que pour leur propre religion, on dispute parcimonieusement aux catholiques français dans leurs écoles

Le gouvernement a dressé toute une liste d'auteurs catholiques dont les ouvrages sont proscrits dans les écoles publiques et privées. Que nous sachions, pareille mesure n'est jamais venue frapper des livres de l'école allemande de Paris.

Mais il y a mieux :

« Non seulement le gouvernement de la République accorde, en dépit de nos règlements scolaires, une entière liberté d'action à la direction et aux professeurs de l'école allemande, mais encore il encourage et récompense ceux qui sont à la tête de cet établissement ». Le directeur a la rosette d'officier de l'Instruction publique. Le président du comité de l'école est chevalier de la Légion d'honneur. M. Galli a même révélé ce détail, qui ne manque pas d'un certain piquant au moment où les aviateurs français viennent de voir reculer, en vertu des règlements de l'ordre de la Légion d'honneur, la remise de leurs récompenses nationales : « Le conseil de l'Ordre n'ayant pu être réuni à temps, pour confirmer la nomination avant la fête de l'école, on n'attendit pas la réunion suivante, conformément aux règlements, pour pouvoir remettre les insignes au nouveau chevalier le jour même de la fête ! »

Donc, si les projets Buisson, Dessoye, Guist'hau accordaient pleine et entière liberté aux écoles catholiques avec en plus des rubans rouge et violet, ils ne feraient que les traiter comme l'école allemande de Paris !

Saisit-on maintenant combien sont odieux et absurdes les desseins des Loges contre les écoles libres, combien insensée et antinationale l'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'école allemande de Paris ?

Achevons de nous en convaincre par ce passage de M. Goyau qui, dans l' « Ecole d'aujourd'hui » nous apprend quel est l'esprit de toute école vraiment allemande :

« O ma patrie, je te jure un amour fidèle jusqu'au tombeau : je te dois tout ; ce que j'ai, ce que je suis », voilà l'un des premiers exercices de chant qu'exécutent, dans les « jardins d'enfants », garçons et fillettes d'Allemagne. Trois ou quatre fois par semaine, à l'école primaire, une classe est consacrée à la patrie ; on y donne à l'écolier des idées plutôt que des connaissances, des impressions plutôt que des idées, et des images, enfin, plutôt encore que des impressions ; ce n'est ni une classe d'histoire, ni une classe de géographie ; et pourtant c'est tout cela avec quelque chose de plus. Pour désigner cet enseignement, l'Allemagne possède un mot spécial : « Heimatkunde », que volontiers nous traduirons « message de la terre natale ». La terre allemande prend un langage pour le bambin d'outre-Rhin : des profondeurs de l'histoire allemande, d'illustres morts, aussi, sortent pour lui parler ; il a pour premiers maîtres le sol et le passé ; ce sont des voix sourdes, confuses et murmurantes ; mais l'instituteur est là, pour montrer la grandeur des Hohenzollern comme l'expression de ce sol, comme le couronnement de ce passé, et pour dégager le sens de l'auguste frémissement de la terre et des morts ».

Eh-bien en réponse à la liberté et aux faveurs dont jouissent maîtres et élèves allemands à Paris, c'est bien le moins que l'on laisse à des Français la simple liberté d'instruire et d'élever de petits Français dans l'amour de la France.

V. H.

Gazette du Nord

Mercredi, à onze heures, ont été célébrées, en l'église de **LIESSIES**, les funérailles de **M. Charles Lhomme**, ancien maire de la commune, ancien conseiller d'arrondissement, président du Conseil paroissial et de la Confrérie du T. S. Sacrement.

Toutes les familles de Liessies étaient représentées à cette cérémonie, que présidait M. Loisel, doyen de Soire-le-Château, entouré d'un nombreux clergé.

Dans l'imposant cortège, on remarquait la musique municipale, qui joua des airs funèbres sur tout le parcours ; la Société de secours mutuels de Liessies, avec son drapeau ; des délégations du Comité catholique et de la Confrérie du T. S. Sacrement ; la bannière des Trépassés.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Charles Cavrois, maire de Willies, Louis Hivet, membre du Conseil paroissial, A. Mathieu, président de la Confrérie du T. S. Sacrement, et Joseph Rousseau, le plus ancien conseiller municipal de Liessies.

A la recommandation de l'âme, M. le Curé prononça du défunt un éloge ému, dont nous reproduisons les passages essentiels :

Comment pourrais-je me taire dans ce temple où il est venu aujourd'hui pour la dernière fois, où il a tant prié, dans ce temple que ses inépuisables générosités et son goût vraiment artistique ont rendu si beau, au milieu de la population de cette paroisse qui est venue tout entière, on peut le dire, pour lui témoigner son respect et sa reconnaissance ?

Comment ne pas lui dire ici publiquement le merci du cœur pour les admirables exemples qu'il n'a cessé de donner dans sa vie publique et privée, surtout lorsqu'il était ici à la Table Sainte et sur son prie-Dieu où il se montrait toujours si édifiant ? Comment ne pas le remercier des services rendus à l'Eglise et à la commune, de sa grande charité envers les déshérités de la fortune, du dévouement qu'il n'a jamais cessé de témoigner aux bonnes œuvres et à la Religion ?...

Il avait un culte tout particulier pour notre bonne sainte Hiltrude : c'est à lui que nous devons la belle châsse qui renferme ses reliques, sa magnifique statue dont nous sommes fiers, les fleurs qui orent son autel. Comme il était heureux au jour de son pèlerinage de voir affluer les foules à notre chère chapelle de la forêt. Et si ce jour-là il faisait aux prêtres un accueil encore plus aimable qu'à l'ordinaire, c'est parce qu'ils amenaient des pèlerins à notre bonne et douce protectrice.

C'est encore son amour pour la Religion qui l'a porté à étudier spécialement le passé de Liessies : par ses patientes recherches, il a pu tirer de ses ruines, c'est le cas de le dire, notre célèbre abbaye et reconstituer son histoire. Ses notes auront aujourd'hui même les honneurs de la publicité ; car c'est en ce jour que le prêtre éminent à qui il les a confiées doit s'en servir pour mériter le grade suprême devant la Faculté des Lettres de Lille.

Nous recommandons aux prières l'âme du défunt et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant).

Mercredi a eu lieu, en l'église Saint-Antoine de **ROUBAIX**, le mariage de **Mlle Yvonne Plouy**, fille de Mme Plouy-de Gœr, avec **M. Félix Lorthiois**, fils de Mme Lorthiois-Lepoutre, de Croix.

Le R. P. d'Aubigny reçut le consentement des époux et prononça l'allocution de circonstance.

La messe fut dite par un prêtre de la paroisse.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Plouy, son grand-père, et M. H. Dubarde-Gœr, son oncle ; pour le marié, M. Maurice Lorthiois, son frère, et M. Auguste Lepoutre, son oncle.

Lundi, a été célébré, en l'église de **FRESNES**, au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance, le mariage de **Mlle Jeanne Dirand** avec **M. Joseph Lussigny.**

M. l'abbé Dutouquet, aumônier des Facultés catholiques de Lille, oncle de la mariée, reçut le consentement des jeunes époux et leur adressa une délicate et touchante allocution.

Le Saint-Père avait daigné leur envoyer sa bénédiction apostolique.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Paul Dirand, industriel à Charleville, son oncle, et M. Albert Mabille de Poncheville, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, président du conseil d'administration des mines de Thivencelles ; pour le marié, MM. Paul Rousseau, son oncle, et le comte Charles Thellier de Poncheville, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, son cousin.

La quête a été faite par Mlles Marthe Dirand, Marie-Louise Lussigny, Anne-Marie Dutouquet et Suzanne Rousseau, accompagnées de M. Henri Lussigny, Henri Dirand, André Lussigny et Georges Hollande.

La partie musicale a été tenue par MM. Copin, Fiévet, Lerat et Sedan avec leur talent habituel.

Mardi à midi a été célébré, en l'église de **ROSULT**, le mariage de **M. Albert Béra**, docteur en médecine à **MORTAGNE-DU-NORD**, fils de Mme veuve Béra, de Clary, avec **Mlle Laure Chantry**, petite-fille de Mme veuve Legrand et fille de M. et Mme Chantry-Legrand, de Rosult.

Le consentement a été reçu par M. Béra, aumônier de l'Ecole d'Agriculture de Genech, frère du marié, qui prononça une délicate et touchante allocution.

Pendant la messe, célébrée par M. Castelain, curé de la paroisse, divers morceaux de maîtres ont été exécutés par des amis des familles.

On remarquait dans les stalles MM. les curés de Saméon, de Maulde, de Bermerain, MM. les abbés Lenne et Joye, du Collège de Saint-Amand, Auriac et Bancel, de Genech, etc....

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Dubois et Maurice Chantry, son oncle et son frère ; pour le marié, MM. Edouard et Oscar Béra, ses frères.

Nous apprenons les fiançailles de **M. Charles Vorley-Bollaert**, de **LILLE**, avec **Mlle Anne-Marie Van de Weghe.**

- ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Vaille, vice-doyen, curé de Gouzeaucourt, est nommé pro-doyen d'Arleux.

NOUVELLES MILITAIRES

La prochaine promotion de l'état-major général. — On annonce que cette promotion, qui paraîtra vers le 25 juin, comprendra 4 généraux de division, 16 généraux de brigade, 1 intendant militaire et 1 médecin inspecteur.

En raison de la mise en disponibilité des généraux de division et de brigade, six mois avant leur passage dans la réserve, les postes suivants deviennent vacants : 22e division d'infanterie, à Vannes ; 23e division d'infanterie à Angoulême ; 24e division d'infanterie, à Périgueux ; 32e division d'infanterie, à Perpignan ; **1re brigade d'infanterie, à Lille** ; 50e brigade d'infanterie, à Aurillac ; 9e brigade de cavalerie, à Niort ; **le gouvernement militaire à Maubeuge** ; le directeur de l'intendance du 11e corps, à Nantes.

DÉFENSE MOBILE DE DUNKERQUE

Le capitaine de frégate Baucheron de Boissondy est nommé au commandement du contre-torpilleur « Simonne » et des torpilleurs de Dunkerque.

ASSOCIATION FRATERNELLE DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS DES CHEMINS DE FER

Le Congrès annuel de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français aura lieu 21, rue de l'Entrepôt, à Paris, du 6 au 8 juin.

Pour clôturer ce Congrès, l'Association organise une fête générale qui aura lieu, le 8 juin, sous la présidence de M. Poincaré, assisté de plusieurs membres du gouvernement.

LA MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS DE LILLE A TOURNAI

La musique municipale du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille se rendra, dimanche prochain, à Tournai, pour y donner un concert à 4 heures, au Parc.

Les Tournaisiens préparent à nos musiciens une grande et chaleureuse réception. M. Stiénon du Pré, bourgmestre, sénateur catholique réélu dimanche dernier, a tenu à recevoir officiellement notre musique municipale.

Le programme comprend : la « Marche Héroïque », de Saint-Saëns ; fantaisie sur « Werther », l' « Etoile du Nord », le « Carnaval Norvégien », « Diligence sous Bois » et « Vers la Lumière », une ouverture de Daneau, imposée le 26 mai dernier, au concours de Paris.

ÉLECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

On annonce le très prochain départ de M. Hayez, fils du sénateur, secrétaire-général de la Compagnie « L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » et son remplacement par M. Pachy, ancien employé de la mairie de Roubaix, en dernier lieu secrétaire de la mairie de Croix.

INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES POUR LES DEMANDES DE DÉLIVRANCE DE NICOTINE.

A. — *Demandes émanant de consommateurs non syndiqués.* — Les demandes ne peuvent être formulées que par les exploitants de cultures ou par les propriétaires de bestiaux ; elles sont établies individuellement et doivent être visées par le maire de la commune dans laquelle a lieu le traitement des plantations ou des bestiaux.

La demande est ensuite remise à l'entrepositaire des contributions indirectes de l'arrondissement. S'il s'agit d'extraits, elle peut être remise à un débitant de la commune ; les débitants sont également qualifiés pour recevoir et transmettre à l'entrepôt les demandes de jus titrés renforcés.

L'entrepositaire ou le débitant indique au consommateur l'établissement auquel ce dernier aura à faire parvenir franco les récipients vides destinés à contenir les jus titrés. Quand le consommateur demande que l'envoi lui soit fait en port dû dans une gare désignée par lui, il doit consigner entre les mains de l'entrepositaire une somme égale à la valeur de la nicotine et des récipients fournis par l'établissement expéditeur.

B. — *Demandes émanant de syndicats de cultivateurs.* — Les commandes des syndicats de cultivateurs, établies en récapitulant les demandes individuelles de leurs adhérents, sont envoyées à l'entrepositaire de l'arrondissement dans lequel se trouve le siège du syndicat.

Les biens volés

Mercredi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, il a été procédé à la vente d'un immeuble à usage d'habitation, avec cour et jardin, sis à Mons-en-Pévèle, à l'angle du chemin de Faumont et de Moncheaux.

Cette maison servait d'école et appartient à la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Union, à Sin-le-Noble ; elle est louée pour 120 francs par an.

Cet immeuble a été adjugé, sur la mise-à-prix de 2.400 francs, à Me Dorgeville.

UNE BRILLANTE SOUTENANCE DE THÈSES

M. l'abbé PETER
REÇU DOCTEUR
devant l'Université officielle de Lille

Un Avesnois, M. l'abbé Joseph Peter, ancien étudiant de l'Université catholique de Lille, et professeur, en cette ville, à l'école libre Jeanne-d'Arc, présentait, mercredi après-midi devant la Faculté des Lettres de l'Etat, deux thèses pour l'obtention du doctorat.

La soutenance, qui commença un peu après 2 h. 1/2, avait attiré de nombreux auditeurs. Signalons parmi eux M. l'abbé E. Lesnes, agrégé d'histoire, professeur d'histoire aux Facultés catholiques et ancien maître du candidat, qui lui avait dédié sa thèse principale. Nous remarquons aussi M. le chanoine Pannier, professeur à la Faculté de théologie, M. l'abbé Cousin, supérieur de l'école libre Jeanne-d'Arc, plusieurs collègues et élèves de M. l'abbé Joseph Peter.

M. Lefebvre, doyen de la Faculté officielle, qui préside le jury, accueille le candidat avec une sympathie marquée. Il souligne l'importance historique et l'intérêt régional qu'offrent les deux thèses de M. l'abbé Peter. L'auteur, ajoute M. Lefebvre, s'est livré à un long et sérieux travail ; il a dépouillé beaucoup de documents, consulté de nombreuses archives, exploité ces sources avec une conscience dont ses examinateurs lui savent gré.

M. l'abbé Peter, dans un exposé élégant et clair, qui impressionne favorablement le jury, trace les lignes essentielles de sa première thèse.

Cette étude de 190 pages a pour titre : « **L'Enseignement secondaire dans le département du Nord pendant la Révolution, 1789-1802.** » (Librairie René Giard, 2, rue Royale, Lille.)

En voici un résumé succinct. Le clergé, tant séculier que régulier, tenait en 1789 dans le Nord 26 collèges.

L'enseignement classique et religieux qui s'y donnait battait en brèche les méthodes empiriques et les doctrines rationalistes mises en vogue par les philosophes du XVIIIe siècle. C'est en leur nom que la Révolution allait fermer ces collèges.

Une telle mesure n'était nullement justifiée par les réclamations du peuple. Les cahiers des trois provinces du Nord (Flandre, Cambrésis, Hainaut) demandaient simplement quelques modifications aux programmes des maîtres libres.

L'Assemblée nationale commença par confisquer les biens et les ressources des maisons d'éducation religieuse. Puis elle exigea des professeurs ecclésiastiques le serment constitutionnel, que 18 d'entre eux seulement consentirent sur 102. En avril 1791, quinze collèges fermaient. Dans les autres collèges s'installa un personnel enseignant de fortune et les élèves manquèrent.

En 1792 la Convention les supprima et les remplaça par trois écoles centrales qui fonctionnèrent quelques années seulement à Lille, à Cambrai, à Maubeuge. Bientôt l'école de Maubeuge subsista seule pour tout le département du Nord.

M. l'abbé Peter n'a pas de peine à montrer que les programmes médiocres des écoles centrales, leurs installations précaires, l'inaptitude des élèves à suivre les cours, condamnaient ces établissements à un insuccès certain. Dès 1799, en effet, c'était l'échec complet.

M. Sagnac, professeur d'Histoire moderne et rapporteur de la thèse, ne se méprend pas sur la valeur des arguments apportés par M. l'abbé Peter contre l'enseignement révolutionnaire. Il tentera seulement de parer quelques coups qui atteindraient trop directement l'école d'Etat. MM. Lefebvre et de Saint-Léger, professeur d'Histoire régionale, l'aideront dans cette tâche. Mais après une vigoureuse défense du candidat, il faut bien reconnaître que l'accusation reste entière.

Le jury se retire pendant un quart d'heure, puis M. l'abbé Peter expose sa thèse principale : **L'Abbaye de Liessies** (764-1866), 420 pages, chez René Giard, 2, rue Royale, Lille.

Cet ouvrage offre un puissant intérêt. Dans aucun livre encore une abbaye de l'ordre bénédictin n'avait été aussi complètement étudiée. L'auteur a choisi un monastère-type, se développant dans une région fermée du Hainaut et par ses propres forces. Enfin cette longue période de dix siècles permet à l'auteur de donner à son sujet toute l'ampleur désirable.

Au fur et à mesure que cette thèse magistrale est exposée, avec son riche cortège de preuves et de commentaires, on admire la robuste vitalité de l'abbaye de Liessies, résistant aux invasions des Normands et des Hongrois, aux guerres incessantes, aux convoitises et à la tyrannie des seigneurs d'Avesnes, des comtes du Hainaut et des ducs de Bourgogne, à la mauvaise administration même de certains abbés et à l'indiscipline de certains moines.

De tous ces événements, de tous ces personnages se détachent, en un puissant relief les belles figures de sainte Hiltrude, et de Louis de Blois. Enfin M. l'abbé Peter montre que l'abbaye de Liessies, à son apogée, rendit à la région des services intellectuels et sociaux de tout premier ordre.

M. le professeur Gay, rapporteur de la thèse, constate l'abondance, la nouveauté et la valeur historique des documents apportés par le candidat et heureusement utilisés par lui. Les quelques observations de détail que présente l'examinateur n'atteignent pas les parties essentielles du livre.

Mais le travail très complet de M. l'abbé Peter n'intéresse pas seulement l'Histoire. M. Lefebvre doit examiner maintenant la portée philosophique de la thèse ; M. Langlois, sa valeur littéraire ; M. de Saint-Léger ses sources bibliographiques ; M. Vachez, ses aperçus géographiques.

Tous les membres du jury, après une critique savante, que M. l'abbé Peter soutient pied à pied, tombent d'accord pour apprécier la science solide et complète dont témoigne cette œuvre harmonieusement composée.

C'est par les félicitations unanimes des professeurs officiels que prend fin cette soutenance brillante et exceptionnellement longue : elle a duré de 2 h. 1/2 à 7 h. 1/2.

Le jury se retire quelques instants, puis M. Lefebvre, président, doyen de la Faculté des lettres, annonce que **M. l'abbé Joseph Peter est reçu docteur ès-lettres avec la mention honorable.**

Des applaudissements accueillent ce beau succès dont peuvent se réjouir à bon droit le nouveau docteur, ses maîtres de l'Université catholique, ses collègues et ses élèves de l'école libre Jeanne-d'Arc.

J. S.

Messe de Prémices
A WERVICQ-SUD

Mardi, M. Louis Dumortier, fils de M. et Mme Dumortier-Delobel, professeur à l'institution N.-D. des Victoires à Roubaix, a célébré sa messe de prémices.

Le nouveau prêtre était assisté par M. Tillie, curé de la paroisse, MM. Dumortier, curés de Faches et de Blécourt, ses cousins, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

Parmi les nombreux prêtres présents, on remarquait M. Leroux, de Linselles, et ses vicaires, M. Béhague, professeur au collège Jeanne-d'Arc, M. Delobel, économe à l'Institution Saint-Jude d'Armentières, M. Villers de Linselles, M. Lippens, curé de la nouvelle paroisse d'Hazebrouck, etc.

Le sermon fut donné par l'abbé Wyckaert, supérieur du collège de Roubaix qui dans une délicate et touchante allocution démontra les deux rôles principaux du prêtre.

Une foule nombreuse et sympathique avait rempli l'église agréablement décorée de drapeaux, oriflammes de toutes nuances, et principalement de jolies guirlandes de roses que des mains délicates s'étaient fait un plaisir de tresser.

Malgré le mauvais temps, de nombreux arcs de triomphe, principalement au quartier du Blaton, avaient été élevés en l'honneur du nouveau prêtre.

Puisse ce jour de fête inspirer à d'autres plus jeunes le même idéal.

L'Avesnois à Albert et à Amiens
LE 15 JUILLET

Le lundi 15 juillet, un train spécial à marche rapide aura lieu au départ d'Aulnoye pour Amiens, qui possède la plus belle cathédrale de France, avec arrêt à Albert, au magnifique sanctuaire de N.-D. de Brebières, « la Lourdes du Nord ».

Horaire. — Aller : Aulnoye 7 h. 43, Le Quesnoy 8 h., Valenciennes 8 h. 22, Somain 8 h. 47, Montigny 8 h. 56, Arras 9 h. 29, Albert, 10 h.

Départ pour Amiens, 12 h. Arrivée à Amiens, 12 h. 1/2.

Retour : Amiens 3 h. 40, Arras 4 h. 41, Montigny 5 h. 17, Somain 5 h. 26, Valenciennes 5 h. 50, Le Quesnoy 6 h. 13, Aulnoye 6 h. 32.

Prix (aller et retour), 2e classe : Aulnoye 13 fr., Le Quesnoy 11,80, Valenciennes 10,40, Somain 8,85, Montigny 8,35 ; 3e cl. : Aulnoye 8,70, Le Quesnoy 7,90, Valenciennes 6,95, Somain 5,95 Montigny 5,65.

— Une réduction de 50 0/0 sera accordée de n'importe quelle gare pour rejoindre le train spécial à une gare de jonction.

A l'aller et au retour, les correspondances au train spécial sont assurées **pour toutes les directions.**

— S'adresser pour les billets et renseignements à M. Proust, curé d'Aulnoye, directeur du train spécial, avant le 25 juin.

L'EFFERVESCENCE
chez les inscrits maritimes
A DUNKERQUE

Les inscrits maritimes syndiqués du port de Dunkerque et les inscrits maritimes syndiqués des autres ports présents à Dunkerque, réunis mardi soir à la Bourse du Travail, ont adopté à l'unanimité un ordre du jour dans lequel : « Ils se déclarent prêts à cesser le travail si une augmentation de salaires n'est pas accordée et s'ils n'obtiennent pas l'application du repos hebdomadaire selon la sentence Ditte ;

« Ils sont prêts à abandonner le bord dès que la Fédération en donnera l'ordre ;

« Ils espèrent que cette dernière comprendra qu'ils ne peuvent plus reprendre la mer, sans avoir obtenu la faible augmentation proposée par le Comité central des Armateurs de France ;

« Se déclarent prêts à lutter jusqu'au bout pour l'obtention des améliorations présentées par le 19e Congrès ;

« Lèvent la séance aux cris de « Vivent les syndicats maritimes ! Vive la Fédération nationale ! »

Le secrétaire du syndicat de Dunkerque s'est rencontré mercredi après-midi, à Paris, avec ses collègues des autres ports de France ; ensemble, ils se sont concertés sur les moyens à prendre en vue d'une action commune.

On ne connaît pas encore les décisions prises au cours de cette réunion.

Un charretier écrasé à Pecquencourt

M. Jules Delécot, charretier pour le compte de M. Beudin, marchand de bois à Hasnon, qui se rendait, mercredi matin, avec un chargement, de Pecquencourt à Férin, ayant glissé sur le pavé, est tombé si malheureusement sous les roues qu'il fut écrasé net.

Le corps a été transporté à la mairie de Pecquencourt.

L'accident d'automobile du Nouveau boulevard
A LA MADELEINE

L'état du chauffeur Delavigne, tamponné lundi par le tramway Mongy, au chemin du Romarin, à La Madeleine, est aussi satisfaisant que possible.

Outre les blessures à la tête, M. Delavigne a une luxation d'épaule. Il lui a été imposé un repos de quelques semaines.

L'incendie de la rue du Quesnoy
A VALENCIENNES

Nous avons annoncé l'incendie qui s'est produit rue du Quesnoy, 45, dans une maison occupée il y a un mois environ par Mme veuve Paul Gabet, épicière, décédée.

Depuis l'habitation était inoccupée.

Dans la journée de mardi, M. J.-B. Crépel, demeurant au hameau Saint-Roch, héritier de Mme Gabet, avait déménagé jusque 8 heures du soir. Aussi se perd-on en conjectures sur les causes du sinistre. Le feu aura-t-il été mis par une étincelle tombée d'une bougie ou d'une pipe dans les tas de copeaux et de chiffons qui se trouvaient dans le grenier, où le feu a pris naissance ? Une enquête est ouverte à ce sujet.

Les dégâts couverts par une assurance s'élèvent à 18.000 fr. pour l'immeuble, et à 1500 fr. pour le mobilier.

VOL AUX « ÉPICERIES DU NORD »
A LA MADELEINE

Un vol a été commis, dans la nuit de samedi à dimanche, dans les magasins des « Epiceries du Nord », situés derrière la gare.

Les cambrioleurs, qui devaient parfaitement connaître l'état des lieux, sont entrés dans les magasins par une fenêtre difficile à atteindre, dont ils ont brisé un carreau.

Ils ont enlevé une quarantaine de montres en acier oxydé, se vendant 4 fr. 50 pièce ou données comme réclames ; quelques montres de dames, en argent ; des chaussures en assez grand nombre, des pantalons, des bas et différents articles de mercerie.

Dans le rayon où se trouvaient les montres en acier, il y avait aussi des montres en or ; aucune n'a disparu.

Le montant du vol est d'environ un millier de francs.

SAVON DU CONGO Pâte hygiénique Victor Valecler. 6284

TIRAGES FINANCIERS

Nos lecteurs trouveront dans notre grande édition à huit pages les résultats complets des tirages financiers.

LILLE

Chapelle Saint-Eubert. — Dimanche prochain, à huit heures et demie, les amateurs de l'Orphéon Saint-Eubert chanteront une messe pour le repos de l'âme de M. Adolphe Paindavoine, qui fut un des premiers à leur Cercle amical.

Union du Nouveau-Lille. — La Réunion de la Commission des Fêtes de l'Union du Nouveau-Lille, aura lieu le 7 juin, à 8 h. 1/2 précises du soir, au Nouveau-Lille, rue Léon-Gambetta, 265.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; Admission des nouveaux membres inscrits le mois dernier ; Organisation de la réunion mensuelle ; Questions diverses. — Présence indispensable.

— La réunion mensuelle des adhérents du Nouveau-Lille (canton Sud) aura lieu samedi 8 courant, sous la présidence de M. Lucien Crépy-Saint-Léger, conseiller général, adjoint au maire, avec le concours de M. Léonard Danel, conseiller municipal, président d'honneur de la Commission des Fêtes et de la Symphonie du Nouveau-Lille, et de M. Fl. Bilpauld, conseiller général, adjoint au maire, président du Nouveau-Lille.

Pour fêter le succès remporté aux élections dernières, la commission organise une soirée intime avec le précieux concours de la Symphonie du Nouveau-Lille.

Tous les adhérents du Nouveau-Lille sont spécialement invités à cette réunion.

Concert militaire. — Programme du concert qui sera donné au Jardin Vauban, de 3 à 4 heures, par la Fanfare du 16e Chasseurs à pied : Lise Gards, allegro. Allier : T'en souviens-tu, valse, Turine : Les Pierrettes, polka. Allier : Hommage aux Dames, Govaert : American Parade, Fremaux ; Aida, pas redoublé, Willman.

Cours des Marchés à terme en laines, cotons et cafés, du 5 juin 1912

MOIS	Roubaix-Tourcoing T.U. COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roub.	COTE 4h.30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.	Anvers T.B. COTE de 11 h. 30 précéd.	Anvers T.B. COTE de 11 h. 30 jour	Le Havre Laines Mérinos COTE 4 h. 45 précéd.	Le Havre Laines Mérinos COTE 4 h. 45 jour
Juin	5 67 1/2	5 70	5 70	—	5 70	5 675	5 675	167 50	167
Juillet	5 67 1/2	—	—	—	—	5 675	5 675	169	169 50
Août	5 67 1/2	—	—	—	—	5 65	5 675	170	170
Septembre	5 67 1/2	—	5 67 1/2	—	—	5 625	5 65	171	171
Octobre	5 65	—	—	—	—	5 625	5 65	171	171
Novembre	5 62 1/2	5 65	5 65	—	—	5 625	5 625	171	171
Décembre	5 62 1/2	—	5 65	—	—	5 60	5 60	171	171
Janvier	5 62 1/2	5 62 1/2	5 62 1/2	—	—	5 60	5 60	171	171
Février	5 57 1/2	—	—	—	—	5 575	5 575	171 50	171 50
Mars	5 57 1/2	—	—	—	—	5 55	5 55	171 50	171 50
Avril	5 55	—	—	—	—	5 55	5 55	171 50	171 50
Mai	—	—	—	—	—	5 525	5 55	—	—
Tendance						Soutenue		Calme	
Ventes		30.000 k.				110.000 k.		100 b.	

MOIS	Le Havre COTONS précéd.	Le Havre COTONS jour	Le Havre CAFÉS précéd.	Le Havre CAFÉS jour	New Orléans COTONS précéd.	New Orléans COTONS jour	New-York COTONS précéd.	New-York COTONS jour	New-York CAFÉS précéd.	New-York CAFÉS jour
Juin	74 62	74 75	83 25	83 50	11 61	11 73	10 86	10 94	13 25	13 30
Juillet	74 75	74 87	83 25	83 50	11 63	11 76	11 00	11 08	13 28	13 34
Août	74 87	75	83 25	83 50	11 47	11 56	11 05	11 12	13 38	13 42
Septembre	74 87	75	83 50	83 75	11 33	11 43	11 12	11 21	13 47	13 50
Octobre	74 75	74 75	83 25	83 50	11 28	11 38	11 19	11 28	13 49	13 52
Novembre	74 62	74 62	82 75	82 00	11 29	11 39	11 29	11 32	13 51	13 54
Décembre	74 37	74 50	83 00	83 25	11 30	11 40	11 28	11 35	13 53	13 57
Janvier	74 12	74 25	83 25	83 50	11 33	11 45	11 23	11 32	13 53	13 56
Février	74 12	74 25	83 25	83 50	11 35	11 47	11 26	11 36	13 50	13 55
Mars	74 25	74 37	82 50	83 50	— —	— —	11 34	11 43	13 53	13 57
Avril	74 12	74 25	82 25	82 50	— —	— —	— —	— —	13 54	13 57
Mai	74 12	74 25	82 00	82 25	— —	— —	11 40	11 48	13 55	13 58
Tendance	Soutenue		Soutenue				Soutenue			
Ventes	1.500 b.		13000	14000			0.000			

MOIS	LIVERPOOL COTONS cours de clôt. précéd.	LIVERPOOL COTONS cours de clôt. jour
Courant	6 15	6 16
Juin-Juillet	6 14,5	6 16,5
Juillet-Août	6 17	6 17,5
Août-Sept.	6 17,5	6 18,5
Sept.-Oct.	6 14	6 14,5
Oct.-Nov	6 12	6 12,5
Nov.-Déc.	6 11	6 11,5
Déc.-Janv. 1913	6 10	6 —
Janv.-Févr.	6 10,5	6 —
Fév.-Mars	6 11,5	6 12
Mars-Avril	6 12,5	6 13
Avril-Mai	6 13,5	6 14
Mai-Juin	—	—
Disp. 7.000 b	Soutenue Imp. 00.000	

DERNIERS TELEGRAMMES

New-York. — **Cotons.** — **Recettes probables.** Néant.

Mois	Précd.	1er av.	2e av.	3e av.
Juillet	11,08	11,04	11,05	.....
Août	11,12	.....	11,09	.....
Octobre	11,28	11,24	11,24	.....
Décembre	11,35	11,31	11,32	.....
Mars	11,43	11,40	11,40	.....

Roubaix-Tourcoing. — **LAINES.** — **Affaires traitées à la corbeille :**

Matin. — 5.000 k. à 5,70, Juin. — 10.000 k. à 5,65, Novembre. — 5.000 k. à 5,62 ½, Janvier. Total : 20.000 k.

Soir. — 20.000 k. à 5,67 ½, Juin. — 20.000 k. à 5,70, id. — 10.000 k. à 5,67 ½, Septembre. — 5.000 k. à 5,65, Décembre. — 5.000 k. à 5,62 ½, Janvier.

Total : 60.000 k.